



## Assemblée générale

Distr. générale  
2 octobre 2009  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-quatrième session

Point 8 de l'ordre du jour

### Débat général

#### **Lettre datée du 25 septembre 2009, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration écrite de la délégation du Royaume-Uni exerçant son droit de réponse aux propos tenus le 23 septembre 2009, à l'Assemblée générale, par S. E. M<sup>me</sup> Cristina Fernández de Kirchner, Présidente de la République argentine (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

(Signé) John Sawers



**Annexe à la lettre datée du 25 septembre 2009  
adressée au Président de l'Assemblée générale  
par le Représentant permanent du Royaume-Uni  
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration de la délégation du Royaume-Uni  
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
exerçant son droit de réponse aux propos tenus  
le 23 septembre 2009 par la Présidente de la République  
argentine lors du débat général de l'Assemblée générale**

Le Royaume-Uni n'entretient aucun doute quant à sa souveraineté sur les îles Falkland.

Le Gouvernement britannique attache la plus grande importance au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes consacré au paragraphe 2 de l'Article 1 de la Charte des Nations Unies et à l'article 1 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. C'est ce principe qui fonde notre position sur les îles Falkland.

Les îles Falkland ne sont pas une enclave coloniale. Les territoires britanniques d'outre-mer sont britanniques aussi longtemps qu'ils souhaitent le rester. Le peuple des îles Falkland a choisi de maintenir ses liens avec la Grande-Bretagne. Les représentants démocratiquement élus des îles Falkland ont encore une fois exprimé nettement leurs vues lorsqu'ils sont venus cette année à l'Organisation des Nations Unies pour le débat du Comité des Vingt-Quatre.

Ils ont demandé au Comité de reconnaître que, comme tout autre peuple, le peuple des îles Falkland a le droit de disposer de lui-même. Ils ont réaffirmé que le peuple des îles Falkland ne voulait rien changer au statut des îles.

Il ne pourra y avoir de négociations sur la souveraineté des îles Falkland que si leurs habitants le souhaitent et à ce moment-là seulement.

---